

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1A – 1 Service Prévention.- Collaboration intercommunale avec les communes de Saint-Gilles et de Forest.- Projet "Accroche-moi".
- 1F – 1 Adoption d'un protocole d'accord entre le Procureur du Roi compétent et le Collège des Bourgmestre et échevins.- Article 23 de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives.
- Acquisition d'immeubles de bureaux.- Adoption du principe et fixation des conditions.
- 2A – 1 Urbanisme.- Demande de modification du lot B5 du permis de lotir 471bis en vigueur.- Dossier Permis de lotir n° 471quinquies.- Rue Egide van Ophem et avenue Ilya Prigogine.- Création et prolongation de voiries publiques.
- 2A – 2 Urbanisme.- Demande de permis de lotir n° 534.- Rue Egide Van Ophem.- Création et prolongation de voiries publiques.
- 2B – 1 Environnement.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.
- 2B – 2 Environnement.- Convention pour la stérilisation et les soins des chats errants sur le territoire de la Commune d'Uccle par l'A.S.B.L. Chats Libres.
- 2C – 1 Logement.- Immeuble sis rue Rittweger, 17.- Nouvelles conditions de location.
- 2D – 1 Propriétés communales.- Marchés publics.- Nouvelle loi communale, articles 234, alinéa 3 et 236.- Prise pour information des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.
- 2D – 2 Régie Foncière.- Approbation des comptes de la Régie foncière pour l'exercice 2012.
- 2D – 3 Régie Foncière.- Terrain rue de Linkebeek.- Projet de vente.- Arrêté d'annulation.- Prise d'acte.- Nouvelle délibération.- Approbation des conditions.
- 2E – 1 Personnel.- Règlement concernant les congés et absences accordés aux membres du personnel et la position administrative y relative.
- 2E – 2 Personnel.- Mise en place d'un Groupe de Travail et d'Information R.H.
- 3B – 1 Comptes annuels de l'exercice 2013.
- 6A – 1 Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège des Bourgmestre et échevins fixant les conditions des marchés.
- 6A – 2 A.S.B.L. Association Culturelle et Artistique d'Uccle.- Comptes et bilan au 31 décembre 2013.
- 6C – 1 Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège des Bourgmestre et échevins fixant les conditions des marchés.
- 7A – 1 Travaux publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et échevins.
- 7A – 2 Travaux d'égouttage exécutés par Hydrobru.- Travaux de fourniture et de raccordement des avaloirs.- Approbation de la dépense et du mode de financement.
- 7A – 3 Crèche du Globe.- Asphaltage et égouttage du parking.- Exercice 2014.- Approbation de la dépense, des documents d'adjudication, du mode de passation du marché et du mode de financement.
- 7A – 4 Egouttage et pavage au cimetière du Dieweg.- Exercice 2014.- Approbation de la dépense relative à la tranche conditionnelle du marché.

- 7A – 5 Installation de caméras de surveillance (phase 5).- Exercice 2014.- Approbation du projet, de la dépense, des documents d'adjudication, du mode de passation de marché et du mode de financement.
- 7A – 6 Réaménagement de la rue du Ham.- Exercice 2014.- Approbation de la dépense, des documents d'adjudication, du mode de passation de marché et du mode de financement.
- 7A – 7 Aménagement de carrefours et zones 30.- Exercice 2014.- Approbation de la dépense, des documents d'adjudication, du mode de passation de marché et du mode de financement.
- 7A – 8 Rue Molensteen.- Adoption provisoire d'un nouveau plan général d'alignement.
- 7A – 9 Achat d'un camion multifonction.- Approbation des conditions du marché.
- 7A – 10 Ecole des Arts.- Rénovation du système de chauffage.- Approbation des conditions du marché.
- 7A – 11 Crèche de Saint-Job.- Travaux à la véranda.- Approbation du projet, de l'estimation, du mode de passation du marché et du financement de la dépense.
- 7A – 12 Complexe Les Griottes.- Installation d'un terrain synthétique.- Approbation du projet, de l'estimation, du mode de passation du marché et du financement de la dépense.
- 7A – 13 Achat de matériel de téléphonie.- Achat de téléphones fixes compatibles avec la centrale téléphonique installée à la Maison communale.- Approbation des conditions du marché.

- 7B – 1 Police de la circulation routière.- Règlement général complémentaire.- Voiries communales. Nouvelles dispositions.
- 7B – 2 Licence portant sur les conditions d'utilisations de données dans le cadre d'une mission au service public.

- 8B – 1 Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège des Bourgmestre et échevins fixant les conditions des marchés.

Motion concernant la ligne S.N.C.B. 26.

Objets inscrits à l'ordre du jour à la demande de Conseillers communaux :

1. **Mme Van Offelen** :

Une commune proche des citoyens.

2. **Mme Fraiteur** :

L'accès à et les embouteillages occasionnés par la déchetterie communale.

3. **M. Minet** :

Délestage électrique en hiver.- Soyons mis au courant.

4. **M. Desmet** :

Gare de Calevoet.- Suite.

Uccle, le 24 septembre 2014.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal f.f.,

Luc PARMENTIER

Le Collège,

Marc COOLS
Premier échevin.